

Région de Bruxelles Capitale INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL SITE

Grand-Place

Bruxelles, Grand-Place

Statut juridique



Classé

ID

Urban : 322

Typologie

Chemins et Voiries

De plan rectangulaire légèrement irrégulier, la Grand-Place de Bruxelles est longue (environ 108 m) et affiche une largeur maximale de 40 m. Elle est bordée par cinq îlots de maisons et par deux bâtiments imposants : l'Hôtel de Ville au sud-ouest et la Maison du Roi au nord-est. Dès l'origine, sept rues débouchent sur la place de manière asymétrique. Ces rues, relativement étroites, ne perturbent en rien son caractère fermé. La forme de la place a cependant évolué au cours des siècles, suite aux divers réalignements et à des modifications successives. Elle n'a été fixée définitivement qu'à la reconstruction qui suivit le bombardement de 1695. Elle est pavée de granit et bordée de trottoirs. Aux fonctions anciennes de centre géographique, économique et politique de la ville, la Grand-Place a substitué aujourd'hui une fonction d'animation et de tourisme. Mais ce pôle d'attraction conserve néanmoins toute sa portée symbolique : à l'histoire séculaire du site s'ajoutent la qualité architecturale des bâtiments qui l'entourent, la fonction importante en tant que lieu public et lieu de rassemblement, d'échanges commerciaux et de marchés.

Le sous-sol de la Grand-Place n'a été fouillé qu'occasionnellement. Les seuls résultats connus à ce jour indiquent la présence de trois pavements successifs. En effet, le niveau originel du sol de la place se situait environ 1,20 m ou 1,30 m plus bas que celui de la voirie actuelle. Des fouilles entreprises au début du XXe siècle ont permis de retrouver les traces du pavage primitif composé de moellons de grès : ce pavement remonterait au XIe-XIIe siècle. Un niveau intermédiaire de grès rougeâtre appartenant au XVe siècle se trouve 60 cm en dessous du pavement actuel. La trace du bombardement peut également se lire dans l'analyse du sous-sol : une couche de terre noirâtre mêlée de charbon de bois et de fragments de briques se situe à 30 ou 40 cm sous le niveau actuel. La protection du sol même de la Grand-Place permet ainsi de préserver les qualités esthétiques, historiques et archéologiques de l'esplanade mais également son unité et sa cohérence en tant que site.





